

Conseil d'administration de Dalkeith  
Réunion de l'AGA + 14 septembre 2023

AGA

GB a accepté que O. Dudych serve la deuxième année de M. Sollecito Avant AGA

O. Dudych (retour 1 an)

A.J. Chabot (retour 1 an)

AGA 2 poste de 2 ans

5 parents nommés, ont convenu entre les parents nommés quant à qui serait suppléant

- C. lafrancesco (Voté)
- J. Rosario (Voté)
- C. Lafleur (Accepter d'être Alt.)
- T. Townsend (Accepter d'être Alt.)
- F. Vaccaro (Accepter d'être Alt.)

O. Dudych nommé pour représenter au PC. C. lafrancesco (ALT PC Rep)

L'AGA a accepté d'avoir un comité de participation des parents (PPO)

Le 14 septembre 2023

Présents : tous les parents ci-dessus + M. Wright (directeur), Mme Maria Santino (garderie), S. Agostinho (enseignants) P. Vlahakis (enseignant), S. Mallozzi (enseignant), M. Manna (représentant du personnel de soutien).

Absent avec regrets : Aucun

La réunion a commencé à 20 h 35. Les candidatures pour les postes suivants ont eu lieu sans vote nécessaire.

Présidente : Mme O. Dudych, présentée par A.J. Chabot-Dore, appuyée par C. lafrancesco. Mme O. Dudych a accepté.

Vice-président : Nouvelles affaires octobre

Trésorier : New Business Octobre

Secrétaire : Mme Maria Santino, proposée par Mme A.J. Chabot-Dore, appuyée par Mme J. Rosario. M. Santino

Nouvelles affaires :

1. BIRT le conseil d'administration de Dalkeith 2023-2024 approuve de laisser le personnel choisir une journée de déguisement pour les étudiants jusqu'à 2 par mois (si une réunion n'a pas lieu en temps opportun).

2. BIRT le DGB 2023-2024 accepte qu'un représentant de la communauté siéger à bord. L'ancienne parente d'accord, Mme P. Smyth, a été adoptée sans objection.
3. BIRT le DGB 2023-2024 adopte les règles de conduite inter suivantes basées sur celles énoncées dans l'année scolaire 2010-2011 (procès-verbal du 21 octobre 2010) pour le conseil d'administration de Dalkeith. Avec un nouvel ajout cette année pour permettre la tenue de réunions virtuelles au lieu d'une réunion en personne.
4. **Résolutions envoyées par courriel** :- À la réception de la motion par courriel, les membres du conseil d'administration doivent répondre dans les 48 heures. Les réponses qui n'ont pas été reçues dans les 48 heures seront considérées comme des abstentions. Suffisamment de réponses doivent être reçues avec le temps imparti pour atteindre le quorum établi par le conseil d'administration 2023-24. Si la motion est adoptée, elle entrera en vigueur 48 heures après sa sortie. La motion sera lue dans le procès-verbal de la prochaine réunion du conseil d'administration.
5. **Fréquence et durée** : - Le conseil d'administration de Dalkeith 2023-24 réservera régulièrement entre 19 h et 21 h le troisième jeudi de chaque mois (à moins que d'autres dates ne soient requises ou entrent en conflit avec un autre événement scolaire). À 21 heures, une motion devrait être déposée pour recommander une prolongation de 15 minutes. Jusqu'à deux prolongations peuvent être demandées. À la fin des deux prorogations, toutes les motions seront déposées et une autre réunion sera convoquée.
6. **Réunions virtuelles** : Les réunions peuvent se tenir virtuellement au lieu d'une réunion en personne.

La prochaine réunion aura lieu en octobre 2023. N.B. Ce qui précède sera relu à la réunion d'octobre, car il n'y avait pas d'occasion pour la période de questions.

Interruption : La séance est levée à 20 h 45. Présentée par M. Santino, appuyée par C. lafrancesco. Tous en faveur.

---

M. J. Wright, Directeur principal

---

Mme O. Dudych, Présidente